

Descriptif des parcours Rando VTT

37 kms + 1200 m : départ de Méaudre, place du village, direction Autrans par le val Autrans-Méaudre. Montée sur Gève, basculer vers le télésiège de la Quoi à Autrans, les crêtes de la Molière, descente de Bellecombe, puis traversée de la D106 à la Perrinière, retour sur Méaudre par les Grangeons.

55 kms + 2000 m : départ de Méaudre, place du village, direction la Croix Servagnet par la Bourrière, puis col de la croix Chabaud, descente sur Méaudre, télésiège du Gonçon de Méaudre, direction la crête Est au pas du Pertuzon, descente par un single track sur Autrans, direction Gève pour basculer vers télésiège de la Quoi en passant par le « lac aux fées », les crêtes de la Molière, descente de Bellecombe, puis traversée de la D106 à la Perrinière, retour sur Méaudre par les Grangeons.

81 kms + 3000 m : départ de Méaudre, place du village, direction la Croix Servagnet par la Bourrière, puis col de la croix Chabaud, descente sur Méaudre, montée par la combe du Furon puis direction la crête Est au pas du Pertuzon, descente par un single track sur Autrans, direction prairie de Gève, **nouveau single trialisant vers la piste de la Ture** remontée en direction du bec de l'orient, descente ensuite sur le Cyclone, rebasculer vers télésiège de la Quoi en passant par le « lac aux fées », les crêtes de la Molière, descente de Bellecombe, puis traversée de la D106 à la Perrinière, retour sur Méaudre par les Grangeons.

Les départs

Départ du parcours sportif 81 km à 8h (place du village de Méaudre),
Départ des parcours rando 37 et 55 km à 9h (place du village de Méaudre).

Les arrivées

Place du village de Méaudre.

A l'arrivée, convivialité autour d'un buffet reconstituant après une belle demi-journée d'efforts et de plaisir !

Détente et récupération à la piscine de Méaudre, l'entrée vous est offerte !

Des massages de récupération vous seront proposés par les kinés du Vercors au profit de la crèche Autrans Méaudre (5 €/pers).



7e Vertaco'

RANDO
VTT
100 % NATURE

BIKE

www.vertaco-bike.com

Dimanche 17 juillet 2011

**DU VRAI VTT avec du pédalage,
les plus belles descentes du pays,
des points de vue fabuleux...
et 2 télésièges pour aider un peu!**
Départ 8 h ou 9 h de Méaudre.

Nouveau parcours très sportif de 81 km !



OFFICES DE TOURISME

38112 MÉAUDRE - 04 76 95 20 68 - infos@meaudre.com • 38880 AUTRANS - 04 76 95 30 70 - info@autrans.com



vous offre un séjour VTT au tirage au sort



ATTITUDE SPORT



Règlement de la Vertaco'bike 2011

1. Cette épreuve est organisée par les Offices de Tourisme d'Autrans et de Méaudre, assurées en RC, secours sur place assurés par ADPC 38.

2. Le départ et l'arrivée des randonnées s'effectueront sur la commune de Méaudre (place du village).

Nous utiliserons 2 télésièges 4 places, télésiège du Gonçon à Méaudre et télésiège de la Quoi à Autrans, sauf pour le 81km qui n'utilisera que celui d'Autrans.

3. La randonnée propose 3 parcours au choix : 37 et 55 km - départ 9h / 81 km - départ 8 h.

4. La nature de l'épreuve est une randonnée non chronométrée. Aucun classement ne sera donné à l'issue de la randonnée. Toutefois, une horloge à l'arrivée pourra donner à chacun son temps.

5. La randonnée est ouverte à toutes les catégories hommes, femmes, et adolescents né(es) avant le 31 décembre 1995.

6. Les randonneurs participent sous leur propre responsabilité et dégagent l'organisation en cas d'accident.

7. Les mineurs devront fournir une autorisation parentale

8. L'inscription s'effectuera par fiche à retourner, avant le 12 juillet 2011 à :

Office de tourisme - Le village 38112
MÉAUDRE

Ou sur place le jour de l'épreuve. Elles pourront être acceptées dans la mesure

des possibilités de l'organisation à partir de 7h et jusqu'à 7h30 pour le 81 km et 8h30 pour le 37 et 55 km avec majoration de 1 euro.

9. Chaque vététiste devra impérativement respecter les règles du code de la route, ainsi que les ordres des signaleurs (traversées de routes).

10. Les randonneurs n'ayant pas atteint le télésiège du Gonçon à 11h ou le télésiège de la Quoi à 15h, seront aiguillés sur l'arrivée de Méaudre.

11. Des zones de ravitaillement seront positionnées tout au long du parcours. Les randonneurs pourront être éventuellement dépannés en cas de problème technique, en se rendant au magasin « Attitude Sport » à Autrans.

12. Toute personne est responsable de son matériel en cas de perte, vol ou accident.

13. Le port du casque est obligatoire, les protections peuvent être utiles pour les plus chevronnés.

14. Les responsables de l'organisation se réservent le droit de modifier à tout moment les parcours si la sécurité des vététistes n'est pas totalement assurée.

15. L'inscription comprend la participation à la randonnée, les ravitaillements, un buffet l'accès aux 2 télésièges le jour même et une entrée à la piscine de Méaudre.

Bulletin d'inscription

À renvoyer avant le 12 juillet 2011 accompagné du règlement à l'ordre de «OT Méaudre» Office de tourisme - Le Village - 38112 Méaudre

Nom et prénom:

Adresse:

.....

.....

N° de téléphone: Mail :

Date de naissance Sexe: M : F :

Parcours choisi: Rando (37km) Rando (55km) Rando (81km)

Montant des inscriptions comprenant la randonnée, les ravitaillements, un buffet à l'arrivée, l'accès aux 2 télésièges le jour même et l'entrée à la piscine:

- rando (37km) : 14euros
- rando (55km) : 14 euros
- rando (81km) : 18 euros

Attention : Majoration de 1 euro pour les inscriptions prises le jour même.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepte dans son intégralité.

Je déclare prendre sous ma responsabilité tout accident de santé pouvant être dû la suite directe de l'épreuve.

Date :

Signature
(précédée de la mention «lu et approuvé»).

Autorisation du représentant légal pour les mineurs

J'autorise mon fils ou ma fille à participer à la randonnée VTT. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et dégage la responsabilité des organisateurs, en cas de défaillance physique de sa part.

Date : Nom et signature du représentant